



**Groupe  
scolaire**  
N. D. Campostal

## **GROUPE SCOLAIRE N.D DE CAMPOSTAL**

5 Place du Bourg Coz  
22110 ROSTRENEN  
Tél : 02.96.29.00.34

Site : <https://groupe-scolaire-campostal-gouarec.bzh/>

# **RENTREE 2024- 2025**

### **1) DATES A RETENIR**

#### **Rentrée scolaire**

##### **Lundi 2 septembre 2024 à 8H15**

6<sup>ème</sup> – 6<sup>ème</sup> ULIS – 2<sup>nde</sup> – 1<sup>ère</sup> Générale et ST2S – Terminale Générale et ST2S

##### **Mardi 3 septembre 2024 à 8H15**

5<sup>ème</sup> – 4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup>

##### **Mardi 3 septembre 2024 à 13H40**

BTS 1 – BTS 2 – DEME 1 – DEME 2

#### **Rentrée des internes :**

**Collège - Lycée :**

**Lundi 2 septembre entre 17 H 00 et 19 H 00**

Les élèves internes pourront déposer leurs affaires dans un local dédié à leur arrivée lundi matin.

#### **Vacances scolaires 2024-2025**

- Vacances de la Toussaint
- Vacances de Noël
- Vacances d'hiver
- Vacances de printemps
- Vacances d'été
- Vendredi 18 octobre 2024 au lundi 4 novembre 2024
- Vendredi 20 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
- Vendredi 7 février 2025 au lundi 24 février 2025
- Vendredi 4 avril 2025 au mardi 22 avril 2025
- Vendredi 28 juin 2025

**N.B.** Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués

### **2) HORAIRE DES COURS : 8H15-16H55**

## VIE SCOLAIRE

### Responsables de la vie scolaire :

|  |                           |                |
|--|---------------------------|----------------|
| • Pour les élèves de 6 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup> 4 <sup>ème</sup>                      | <b>Stéphanie FALHER</b>   | 02.96.29.20.98 |
| • Pour les élèves de 3 <sup>ème</sup> 2 <sup>nd</sup> 1 <sup>ère</sup> et Terminale Générale | <b>Frédérique BURLLOT</b> | 02.96.29.20.98 |
| • Pour les élèves de 1 <sup>ère</sup> et Terminale Technologique et étudiants                | <b>Solange LE BARS</b>    | 02.96.29.20.98 |
| <b>Responsable de l'internat :</b>   | <b>Catherine LE BIGOT</b> |                |

**Bureau de la Vie Scolaire à prévenir pour toute absence ou retard : Tél. 02.96.29.20.98**

A noter : l'établissement ne saurait accepter que les élèves quittent le lycée avant le début officiel des vacances (départ anticipé). En effet, la date de fin des cours et de retour doit être **impérativement respectée**.

### INTERNAT

**Ouverture du lundi au vendredi 17H30.**

Les élèves doivent quitter l'internat chaque fin de semaine.

#### Trousseau :

- Protège matelas imperméable (dimension matelas 90 X 200 cm)
- Drap housse
- Couette avec housse de couette
- 1 taie de traversin
- Nécessaire de toilette (au moins 2 serviettes de toilette)
- Vêtements et chaussures : le minimum puisque l'élève rentre en famille chaque week-end.
- 1 paire de chaussons ou de claquettes pour circuler dans le dortoir
- Le sac d'école est obligatoire pour tous les internes

Un règlement spécifique à l'internat sera remis aux internes début septembre.

### CARNET DE CORRESPONDANCE ET REGLEMENT INTERIEUR

➤ Les collégiens doivent être porteurs de leur CARNET DE CORRESPONDANCE, qui est le moyen de communication entre l'établissement, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et les familles, fourni par l'établissement.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

La gestion des absences-retards.

Les observations de travail, les avertissements de comportement, les échelles de sanctions...

### IL EST INTERDIT DE FUMER DANS L'ENCEINTE DE L'ETABLISSEMENT Y COMPRIS LES CIGARETTES ELECTRONIQUES

**De même, il est formellement interdit d'introduire ou de consommer des boissons alcoolisées ou un quelconque produit illicite.**

### INTERDICTION DES PORTABLES ET LOCATION DE CASIERS

L'utilisation des téléphones portables **au collège** est interdite pendant la journée. En conséquence, nous conseillons à vos enfants de ne pas apporter de portables à l'école. A défaut, ce portable devra rester éteint dans le cartable. L'établissement dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Il a été décidé depuis l'an passé, de proposer des casiers fermés aux élèves sous forme de location à 25 € l'année, sur la base du volontariat uniquement à Campostal. Cette offre est de nature à sécuriser la possession du portable ou d'autres objets de valeur que votre enfant serait susceptible d'amener à l'école.

Pour obtenir une location, l'élève devra s'adresser au bureau de la Vie Scolaire, en début d'année.

### OBJETS PERDUS / ARGENT DE POCHE

L'établissement décline toute responsabilité pour les objets précieux, l'argent, le matériel, les véhicules, les cycles... apportés ou déposés dans l'enceinte de l'école.

N'hésitez pas à vous rendre au bureau de la vie scolaire. Trop souvent, les objets ne sont pas réclamés.

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

**SECRETARIAT: 02 96 29 00 34**

Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h45 et de 13h30 à 17h30

### ACCES AU PORTAIL INFORMATIQUE

Par le biais du site : <https://groupe-scolaire-campostal-gouarec.bzh/> et le lien vers « Ecole Directe » de la page d'accueil, les familles peuvent suivre la scolarité de leur enfant/étudiant et accéder à diverses informations. Vos codes d'accès vous seront communiqués par l'établissement.

- Sur l'espace "ELEVE" : vous aurez accès au cahier de texte, à l'emploi du temps, aux bulletins de notes, absences enregistrées...
- Sur l'espace "FAMILLE" : vous aurez accès à la comptabilité et la facturation, mais aussi à une messagerie.

### ASSURANCE SCOLAIRE

L'établissement souscrit une assurance scolaire et extra-scolaire obligatoire auprès de la Mutuelle Saint Christophe pour tous les élèves et étudiant(e)s.

Cette assurance couvre votre enfant 365 jours par an pour des dommages qu'il pourrait causer à lui-même (individuelle accident) dans le cadre des activités scolaires et extrascolaires.

Vous aurez la possibilité d'éditer une attestation directement sur le site de la Mutuelle St Christophe dès la rentrée : <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents>.

Le montant de cette assurance figure sur la facture du 1<sup>er</sup> trimestre. Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une assurance scolaire personnelle.

### BOURSES SCOLAIRES

Les élèves peuvent bénéficier des bourses nationales (retrait des dossiers à partir de début septembre).

Pour les collégiens, le Ministère met à disposition des parents un **simulateur de droit** à obtention d'une bourse sur le site : <http://www.education.gouv.fr/cid88/les-aides-financieres-au-college.html>

Pour les lycéens, l'adresse est la suivante : <https://www.education.gouv.fr/cid151/les-aides-financieres-au-lycee.html>  
Vous pourrez en quelques clics savoir si vous êtes éligibles et obtenir une estimation du montant de la bourse.

### CERTIFICATS DE SCOLARITE

**Dans les 15 jours suivant la rentrée**, un certificat de scolarité sera à votre disposition sur votre espace Documents de «Ecole Directe ».

### CHANGEMENT DE SITUATION

Toutes les modifications de situation familiale doivent être signalées, par écrit, au secrétariat le plus tôt possible par courrier ou mél à : [lyceecampostal@orange.fr](mailto:lyceecampostal@orange.fr).

### FONCTIONNEMENT DU SELF

- ⇒ Les internes et demi-pensionnaires doivent **obligatoirement** se présenter aux repas auxquels ils peuvent prétendre.
- ⇒ Les externes pourront occasionnellement prendre des repas aux conditions suivantes :
  - 1) prévenir la vie scolaire le jour même avant 8 H 15
  - 2) se munir du coût du repas, soit 6.60 € pour les collégiens et lycéens, soit 7.70 € pour les DEME-BTS

## LIVRES ET FOURNITURES

- ➔ **Collège** : la liste des fournitures est à télécharger sur le site Internet de l'établissement, Menu "Vie de l'établissement", rubrique « infos pratiques » puis « Scolarité ». Si vous ne disposez pas d'un accès Internet à votre domicile, nous vous ferons parvenir une version papier sur simple demande auprès du secrétariat.

**Dans la même rubrique, vous avez accès à des listes de « lectures d'été » conseillées, adaptées au niveau scolaire de votre enfant.**

**Livres** : les manuels scolaires seront remis aux élèves le **jour de la rentrée, dans la matinée** et devront être rendus en fin d'année scolaire. **Prévoir un chèque de caution de 60 € à remettre au professeur principal.** Les livres perdus ou abîmés seront à rembourser. **Les cahiers de travaux dirigés qui leur seront fournis sont à la charge des familles.**

- ➔ **Lycée** :

**Fournitures** : pour les élèves de seconde, la liste des fournitures est à télécharger sur le site Internet de l'établissement, Menu "Vie de l'établissement", rubrique « infos pratiques » puis « Scolarité ». Si vous ne disposez pas d'un accès Internet à votre domicile, nous vous ferons parvenir une version papier sur simple demande auprès du secrétariat.

**Dans la même rubrique, vous avez accès à des listes de « lectures d'été » conseillées, adaptées au niveau scolaire de votre enfant. Cette information concerne aussi les élèves de premières.**

**Livres** : Les manuels étant acquis par l'établissement, un système de location est mis en place à hauteur de 60 € par an. Les manuels seront remis aux élèves le **jour de la rentrée, dans la matinée** par les professeurs principaux. **Prévoir un chèque de caution de 60 € à remettre au professeur principal.**

## EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- La tenue de sport (éviter les vêtements de marque : perte, vols) doit comporter obligatoirement :
  - un pantalon de survêtement ou short
  - un tee-shirt
  - une paire de chaussettes (rechange)
  - une paire de chaussures + lacets
  - un coupe-vent
  - un pull
  - 1 sac plastique (chaussures sales)
  - 1 élastique ou barrettes pour attacher les cheveux
- La tenue de sport doit **porter également le nom complet de l'élève.**
- Les **exempts définitifs d'EPS** doivent fournir le **certificat médical d'inaptitude à la pratique de l'EPS** disponible au secrétariat et complété par le médecin. Ce certificat médical, pour être validé, devra mentionner la raison ou les raisons de l'inaptitude définitive ou provisoire.

## CATECHESE ET CULTURE CHRETIENNE

Le Lycée-Collège N.D. de Campostal en tant qu'établissement catholique d'enseignement est soucieux d'offrir aux jeunes qui le souhaitent la possibilité de s'ouvrir à la dimension spirituelle, dans un esprit de tolérance et dans le respect des consciences de chacun. Les orientations retenues en Conseil d'Etablissement prévoient ainsi :

↳ 1 H de découverte de culture chrétienne obligatoire en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.

↳ des temps forts ouverts aux élèves de 4<sup>ème</sup>- 3<sup>ème</sup> et aux Lycéens.

Toutefois, comme le stipule le nouveau statut de l'Enseignement Catholique, «Il devrait être clair à tous qu'exposer et proposer n'équivaut nullement à imposer ».

## ACCUEIL POUR ETUDIANTS ETRANGERS

Notre établissement est de plus en plus sollicité par des ambassades étrangères et des associations à but non lucratif en vue de l'accueil pour quelques mois, ou une année scolaire entière, d'étudiants étrangers soucieux de se familiariser, dans le cadre de leurs études, avec la langue et plus généralement la culture française. Cependant, nous devons parfois décliner leur offre par défaut de familles d'accueil. Aussi, si vous souhaitez recevoir chez vous un(e) étudiant(e) étranger(e), nous vous serions reconnaissants de joindre directement Mme LOTH pour de plus amples renseignements. Cet accueil s'il se passe bien peut aussi nous permettre d'établir dans l'avenir des contacts avec d'éventuelles familles d'accueil à l'étranger pour les élèves.

## RESPONSABLES DE L'ETABLISSEMENT

Cheffe d'établissement :

Attachée de gestion :

Adjoint de l'Enseignement Supérieur :

Adjoint du Lycée :

Adjoint du Collège :

Secrétaire de Direction

Mme LOTH

Mme MINIER

Mme LE BUHAN

Mr ALLAIRE

Mme COATRIEUX

Mme AVRIL